



PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION
WORLD HEALTH ORGANIZATION



147^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, 1 octobre 2010

Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire

CE147/3 (Fr.)
28 septembre 2010
ORIGINAL : ANGLAIS

PROJET D'INSTALLATION DES FENÊTRES D'UNE BONNE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, FINANCÉ PAR LE COMPTE DE RÉSERVE : DEMANDE FUTURE POUR LE DÉBLOCAGE DU SOLDE DES FONDS

1. Le but de ce point est de présenter une mise à jour sur le projet des fenêtres d'une bonne efficacité énergétique préalablement approuvé par le Comité exécutif et d'informer le Comité de l'intention du Bureau de solliciter l'approbation pour le déblocage du solde des fonds afin de commencer le projet au printemps 2011.

2. En juin 2008, le Bureau avait proposé au Comité exécutif de prendre note de la proposition d'investir initialement la somme de \$500 000 dans un projet ayant pour but d'économiser de l'énergie par le biais du remplacement des fenêtres actuelles avec des fenêtres d'une meilleure efficacité énergétique (CE142/30, Annexe B). Conformément à la recommandation de la 142^e session du Comité exécutif, en octobre 2008, le 48^e Conseil directeur, par sa résolution CD48R.1, a approuvé le financement initial de ce projet en affectant la somme précitée de \$ 500 000. Après cette approbation, l'Organisation des Nations Unies a élaboré des directives et a sollicité que tous les organismes du système réduisent leur empreinte carbone et deviennent plus neutre en carbone. Étant donnée que le projet des fenêtres est estimé à générer des gains en efficacité dans la consommation d'électricité d'environ 15% ou \$150 000 par an, il est en conformité avec cette initiative «verte». La résolution CD48R.1 exige également que le Bureau fournisse périodiquement au Sous-comité de programme, budget et administration des rapports de situation dans lesquels il sont stipulés des mises à jour du champ d'application, du budget et du calendrier, au fur et à mesure que le projet avance pour examen et approbation par le Comité exécutif. En raison de cette exigence, l'annexe ci-jointe a été présentée comme le document CE146/27 au cours de la 146^e session du Comité exécutif qui s'est tenue en juin 2010. Le document CE146/27 consolidait trois (3) projets d'épargne d'énergie dans le document pour examen :

a) \$1 400 000 pour les fenêtres d'une bonne efficacité énergétique

- b) \$1 100 000 pour le remplacement du système actuel de chauffage, ventilation et climatisation (HVAC)
- c) \$400 000 pour un projet de “toiture verte” au dessus de la salle A

3. En juin 2009, un montant supplémentaire de \$120 000 a été approuvé par le Comité exécutif en utilisant la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée par la résolution CD48R1.

4. En ce moment, le Bureau est prêt à poursuivre seulement le projet des fenêtres d'une bonne efficacité énergétique. Sous peu, le Bureau démarrera le processus d'appel d'offres par l'émission d'une demande de proposition (DP) à plusieurs fournisseurs et les invitera à présenter leurs soumissions pour examen. Les demandes de propositions reçues feront l'objet d'un examen technique complet pour sélectionner la proposition la plus appropriée. Nous nous attendons à ce que ce processus soit achevé d'ici décembre 2010.

5. Afin d'établir un contrat, organiser la production des fenêtres, et commencer l'installation lorsque les conditions météorologiques s'améliorent au printemps 2011, il sera nécessaire de demander l'approbation du Comité exécutif pour le déblocage du solde du fonds pour le projet de fenêtres (\$780 000), par le moyen que le Comité exécutif souhaiterait le faire, au début janvier 2011, afin de respecter ce calendrier.

Mesures à prendre par le Comité exécutif

6. Le Comité exécutif est prié de prendre note de ce rapport.

Annexe

Profil du projet 4.B

1. Titre du projet : Améliorations des installations : mesures d'économie d'énergie
2. Unité chargée de la coordination : Bureau du Directeur de l'Administration (AM) Unités participantes : AM, GSO
3. Bénéficiaires : Personnel du BSP, États Membres et personnes en visite dans le centre de conférence du Siège
4. Principaux défis et questions ou problèmes à traiter : Le bien matériel principal de l'Organisation est la tour de bureaux et le hall de conférence. Terminé en 1965, l'immeuble du Siège requiert un entretien continu afin d'assurer qu'il conserve son utilité quant au soutien des efforts de coopération technique avec les États Membres. En raison d'un manque de financement, les systèmes de chauffage et de ventilation ou les armoires électriques du 2 ^e et du 10 ^e étages n'ont pas été remplacés lors de la rénovation de 1999-2002. Toutes les fenêtres du bâtiment datent de 1965 : elles sont à vitrage simple et d'une très mauvaise efficacité énergétique. Les améliorations récentes en matière de rénovation des bâtiments ainsi que les initiatives des Nations Unies encouragent un programme d'énergie « verte » pour ses bâtiments.
5. Brève description des effets : Le coût de l'énergie continue d'augmenter rapidement et le projet, bien que cher dans le court terme, permettra de diminuer la répercussion financière croissante des factures d'énergie à venir au Siège. Un consultant spécialisé en énergie, recruté par l'OPS, a estimé que le projet une fois achevé génèrera des économies de coût de l'ordre de 15%, soit \$150 000 par exercice biennal.
6. Lien avec le Plan stratégique (Objectif stratégique et Résultat escompté au niveau Régional) : RER 16.6 : Renforcement du BSP par le biais de réformes de développement institutionnel et d'un contexte de travail physique qui favorise le bien-être et la sécurité du personnel. Indicateur : 16.6.4 : Pourcentage des unités régionales du BSP et des centres panaméricains de l'OPS qui améliorent et maintiennent leur infrastructure physique, matériel de bureau, meubles, équipement de technologie de l'information et transports, tel que programmé dans leurs plans de travail biennaux.
7. Coût total estimé : \$2 900 000 Contributions du compte de réserve de l'OPS : \$1 720 000

Contributions de partenaires financiers : \$0
Contributions d'autres sources : Fonds directeur d'investissement
\$620 000 octroyés en 2008-2009 ; \$1 100 000 supplémentaires demandés pour 2010-2011.

8. Durée estimée : Chaque composante du projet aura une durée différente. Le projet entier prendra environ deux ans.

9. Commentaires :

La proposition originale était la suivante :

\$1,1 million	Rénovation du système de chauffage/ventilation, climatisation (HAVC) et du système électrique des 2 ^{ème} et 10 ^{ème} étages
\$1,4 million	Fenêtres d'une bonne efficacité énergétique dans la tour de bureaux (estimation de \$600 000 par façade) et \$200 000 pour le centre de conférence
\$400 000	“Toit vert ” couvrant le centre de conférence (Salle A)

Après un examen détaillé, un architecte a constaté que la Salle A ne pouvait pas soutenir un « toit vert » à moins de procéder à des modifications structurelles onéreuses. Par conséquent, GSO a remis le projet. GSO ne diminuera pas le total du projet car les estimations pour les fenêtres et le projet HVAC ont augmenté depuis les premières estimations budgétaires datant de 2008.

GSO a demandé un financement pour la façade sud de la tour de bureaux en 2008-2009 (\$620 000). Toutefois, au vu de la logistique demandée (l'agencement en compartiments doit être désassemblé pour que les ouvriers disposent de l'espace nécessaire pour enlever les anciennes fenêtres et installer les nouvelles), GSO a décidé de commencer à changer les fenêtres dans les escaliers de secours sur la façade nord du bâtiment et dans les salles de conférence du deuxième étage (Salles A, B et C). Cela permettra de réduire le soutien logistique lourd en main-d'oeuvre qui sera nécessaire et d'acquérir une expérience initiale quant au remplacement des fenêtres. GSO n'a pas démarré le projet des fenêtres en 2009 car le toit et les projets EOC représentaient des priorités initiales et le Bureau responsable des marchés de l'OPS ne pouvait pas répondre à cette demande. GSO pense lancer un appel d'offres en milieu d'année 2010 pour les escaliers de secours de la façade nord de la tour de bureaux.

GSO demande le coût intégral estimé (\$1,1 million) pour les rénovations électriques nécessaires au fonctionnement de l'équipement HVAC et aussi pour soutenir son remplacement afin que le projet puisse avancer lors de la période biennale 2010-2011. Tout d'abord, il faudra trouver et engager un bureau d'études qui sera chargé d'actualiser les plans dressés il y a cinq ans dans le cadre de l'étude d'architecture/ingénierie du problème de climatisation. GSO doit commencer par rénover les armoires électriques des deux étages avant de remplacer les systèmes de climatisation. Parce qu'il serait éventuellement possible de combiner la rénovation du système électrique et l'installation du système de climatisation, la somme entière est demandée à l'avance.